

# LE COLLÈGE DE NOUVEAUX CHERCHEURS ET CRÉATEURS EN ART ET EN SCIENCE

## La Société royale du Canada

Le présent document est une présentation du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en arts et en science de la Société royale du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements en ligne à l'adresse [www.src-rsc.ca](http://www.src-rsc.ca) et [www.src-rsc-college.ca](http://www.src-rsc-college.ca).

### QUI EST LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA?

La Société royale du Canada : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada a été fondée en 1882, à titre de principal organisme regroupant d'éminents scientifiques, chercheurs et gens de lettres au Canada. À titre d'académie nationale du Canada, la SRC vise à **promouvoir** la recherche et les réalisations intellectuelles au pays dans les deux langues officielles; à **reconnaître** l'excellence académique et artistique, et à **conseiller** les gouvernements, les organisations non-gouvernementales et le public canadien sur des sujets d'intérêt public.

Bien que les activités spécifiques de la SRC aient changé depuis sa création il y a 130 ans, la Société est restée fidèle à son mandat officiel comme ont pu le refléter au fil des années sa vision et sa mission. Aujourd'hui, la vision de la SRC peut être définie ainsi :

« La Société royale du Canada, reconnue comme le plus important regroupement d'éminents

savants, chercheurs et artistes au Canada, constitue un organisme apte à fournir le leadership intellectuel nécessaire au mieux-être de la société canadienne et mondiale. »

La mission de la SRC se décrit comme suit :

« Se mettre au service du Canada et des Canadiens en reconnaissant nos plus éminents intellectuels, savants, chercheurs et créateurs et en les encourageant à participer à des discussions ou débats ouverts, afin de favoriser l'avancement du savoir ainsi que l'interdisciplinarité et d'aborder des enjeux essentiels pour le Canada et les Canadiens. »

### QUI SONT LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ?

Les membres de la SRC sont issus de toutes les disciplines intellectuelles. Ils se sont distingués par leur contribution aux arts, aux lettres, à la science et au service de la population canadienne. Aujourd'hui, la Société compte plus de 2 000 membres canadiens. La plupart des membres occupent, ou ont occupé, des postes au sein d'universités canadiennes, bien qu'ils soient nombreux à être principalement affiliés à des instituts de recherche, à des organismes gouvernementaux ou à des laboratoires et des groupes de réflexion du secteur privé.

Les Membres sont répartis en trois Académies bilingues couvrant de nombreuses disciplines intellectuelles et artistiques.

L'Académie I est l'Académie des arts, des lettres et des sciences humaines. Elle comporte trois divisions : une division anglophone (I) – Humanities, une division francophone (II) – Lettres et sciences humaines et une division bilingue - Les arts (III), qui regroupe l'architecture, la création littéraire et les arts.

L'Académie II est l'Académie des sciences sociales. Elle se divise en deux : une division anglophone (I) – Social Sciences et une division francophone (II) – Sciences sociales.

L'Académie III constitue l'Académie des sciences. Elle regroupe quatre divisions bilingues : sciences appliquées et génie; sciences de la terre, de l'océan et de l'atmosphère; sciences de la vie et, enfin, mathématiques et sciences physiques. Chaque division de L'Académie III est composée de membres anglophones et de langue française.

### QUELS SONT LES MEMBRES INSTITUTIONNELS?

Les membres institutionnels (MI) sont des établissements canadiens, principalement des universités, qui se consacrent à la recherche.

[Une liste intégrale des MI est disponible en ligne.](#)



## QU'EST-CE QUE LE COLLÈGE? ET POURQUOI?

Le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science est le tout premier organisme canadien de reconnaissance multidisciplinaire destiné à la nouvelle génération d'intellectuels canadiens.



Le mandat du Collège est :

*« de rassembler dans un seul collège des chercheurs, des artistes et des scientifiques, qui sont à un stade très productif de leur carrière, permettant ainsi de réaliser de nouvelles avancées dans les connaissances grâce à l'interaction de divers points de vue intellectuels, culturels et sociaux. »*

Le mission du Collège est :

*« de traiter de questions qui présentent un intérêt particulier pour les nouveaux chercheurs, artistes et scientifiques, pour le développement des connaissances et pour le bien de la société, en tirant parti des approches interdisciplinaires favorisées par la création du Collège. »*

Plus d'informations sur le Collège est disponible en ligne.

## QUI SONT LES MEMBRES DU COLLÈGE?

Les membres du Collège sont des Canadiens et résidents permanents du Canada qui, dans les premières années de leur carrière, ont démontré un haut niveau de réalisation. Le critère d'élection est l'excellence au regard des objectifs de diversité et d'inclusion que la SRC s'est engagée à atteindre, et le mandat est de sept ans.

## CINQ FACTEURS

La mission et le mandat du Collège sont inspirés de cinq facteurs principaux :

La nouvelle génération d'érudits s'est particulièrement fait remarquer dans la découverte de nouvelles épistémologies, de nouveaux domaines de recherche et dans la mise au point de nouveaux moyens de communications des résultats de recherche.

La nouvelle génération d'érudits œuvre dans la recherche interdisciplinaire au-delà des frontières établies, à travers une expérimentation nécessitant de nouvelles perspectives théoriques et de nouveaux outils méthodologiques.

La démographie actuelle de la communauté de recherche canadienne reflète le fait que plus de 60 % des professeurs exerçant au sein d'universités canadiennes ont été embauchés depuis l'an 2000.

La nouvelle génération d'érudits comprend davantage de femmes qu'auparavant, tant dans les sciences naturelles que dans les sciences sociales et humaines.

La nouvelle génération d'érudits est plus diversifiée que les précédentes, avec un plus grand nombre de membres issus des Premières nations, des communautés d'immigrants et des minorités visibles.



*Cohorte initiale du Collège,  
Québec, 2014*

## QUEL SERA LE RÔLE DES MEMBRES DU COLLÈGE?

Les membres du Collège :

- assisteront à l'excellence à l'honneur et autre événements ;
- participeront à et accueilleront les événements du Collège ;



- ils serviront au sein du Conseil du Collège et des comités du Collège et de la Société ;
- rejoindront les groupes de travail du Collège ;
- s'engageront dans le rôle consultatif de la RSC auprès du gouvernement et du public ;
- s'engageront dans des programmes régionaux, tels que la section Atlantique de la SRC ;
- encadreront de jeunes érudits, artistes et scientifiques prometteurs ;
- établiront des liens avec les membres existants dans toutes les disciplines et dans tout le pays ;
- sélectionneront des collègues remarquables en vue d'une élection au Collège et aux prix de la Société ; et,
- siégeront dans les comités de sélection des nouveaux membres du Collège et d'attribution des prix de la Société.



## CONSEIL DU COLLÈGE

Le Collège est gouverné par le Conseil du Collège, composé d'un Président, d'un Président sortant ou d'un Président élu, d'un secrétaire et de plusieurs membres au sens large. Le Président et le secrétaire du Collège siégeront au sein du Conseil de la Société royale et le Président sera également membre du Comité exécutif de la Société.

Le Président du Collège sera élu par les membres. Lorsque cela s'avérera nécessaire, les élections auront lieu au printemps/été et les titulaires prendront leurs fonctions à l'Assemblée générale annuelle suivante du Collège. Le Président exercera un mandat de deux ans, précédé par un mandat d'un an en tant que Président élu et suivi par un autre mandat d'un an en tant que Président sortant. Le Conseil devra participer aux réunions trimestrielles par téléconférence ainsi qu'aux réunions du Conseil de la SRC.

## NOMINATIONS

Les candidatures pour le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en arts et en science seront proposées par des membres du Collège ou de la SRC ou par des membres institutionnels. Le critère de mise en candidature sera l'excellence, qui inclut les objectifs de diversité et d'inclusivité que la SRC s'efforce.

## QUELLE EST LA RELATION ENTRE LE COLLÈGE ET LA SRC?

Le Collège sera le quatrième organe de la SRC (en plus des trois Académies). Le Collège ne sera pas divisé en académies et sera présenté comme un organe bilingue et multidisciplinaire unique.

## QU'EST-CE QUE LE SECRÉTARIAT NATIONAL?

Le Secrétariat national est l'organe administratif de la SRC et exerce depuis la Maison Walter, située au 282, rue Somerset Ouest, dans le centre-ville d'Ottawa. La Maison Walter est le domicile des membres et nous espérons que tous les membres trouveront le temps de la visiter.

Société royale du Canada

Maison Walter

282, rue Somerset ouest

Ottawa (ON) K2P 0J6

[www.src-rsc.ca](http://www.src-rsc.ca) • 613-991-6990

